

Commune de Raimbeaucourt

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Modification du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Raimbeaucourt

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Urbanisme et du Code de l'Environnement, le Maire de Raimbeaucourt a prescrit par arrêté en date du 23 mars 2016 et conformément à la délibération du Conseil Municipal du 09 mars 2016, une enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) arrêté par le Conseil Municipal le 29 décembre 2014.

A l'issue de cette enquête, le Conseil Municipal se prononcera sur l'approbation de la modification du PLU après avoir pris en considération les conclusions et le rapport du commissaire enquêteur

L'enquête publique se déroulera en Mairie de Raimbeaucourt du

Samedi 16 avril au mardi 17 mai 2016 inclus

M. Gérard BOUVIER, responsable d'un bureau d'études retraité, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, M. Jean-Charles PHILIPPE, cadre commercial retraité, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur Suppléant. Le dossier de modification du PLU et les pièces qui l'accompagnent, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire Enquêteur seront déposés à la Mairie de Raimbeaucourt pendant une durée de trente-deux jours, du samedi 16 avril au mardi 17 mai 2016, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9 h à 12 h. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit avec accusé de réception ou reçu au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

MAIRIE DE RAIMBEAUCOURT
BP 20946 RAIMBEAUCOURT
59509 DOUAI CEDEX

(préciser sur l'enveloppe : Modification du PLU – à l'attention du Commissaire Enquêteur)

et ce, au plus tard avant la fin de l'enquête, le cachet de la poste ou le cachet apposé par les services de la mairie faisant foi. Les observations seront tenues à la disposition du public.

M. le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Raimbeaucourt les :

- samedi 16 avril 2016 de 9 h à 12 h
- mercredi 27 avril 2016 de 14 h à 17 h
- mardi 17 mai 2016 de 14h à 17 h 30

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Maire de Raimbeaucourt le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

A l'issue de l'enquête, le Conseil Municipal émettra par délibération son avis sur la modification du PLU.

Informations auprès de M. le Maire de Raimbeaucourt.

Fait à Raimbeaucourt, le 24 mars 2016

Le Maire

Alain MENSION

